

MODIFICATION # 1**DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES**

pour des

Services de cotation des outils d'évaluation de communication écrite

pour la

Commission de la fonction publique*(English follows)*

Cette modification a pour but de modifier l'exigence coté 1 (EC1) dans la Partie 3 – Procédures d'Évaluation et Méthode de Sélection, Section 3 – Exigences cotées.

3. Exigences cotées**SUPPRIMER:**

Exigence	Exigence cotée	Lignes directrices de cotation
EC1	ÉTUDES Le soumissionnaire devrait indiquer les diplômes les plus élevés obtenus par chaque ressource proposée. Pour chaque ressource proposée, le soumissionnaire devrait fournir de la documentation (comme une copie du diplôme) confirmant le niveau de scolarité.	Doctorat délivré par une université ou un collège canadien reconnu* : 15 points Maîtrise délivrée par une université ou un collège canadien reconnu* : 10 points Baccalauréat délivré par une université ou un collège canadien reconnu* : 5 points Diplôme d'études collégiales* : 3 points Avoir achevé avec succès au moins deux (2) années d'études postsecondaires (ou quatre (4) semestres à temps plein – avec relevé de notes à l'appui) dans une université ou un collège canadien reconnu* : 2 points Diplôme d'études secondaires* : 1 point * <i>Nota</i> – Si les attestations d'études ont été obtenues à l'extérieur du Canada, une équivalence scolaire accordée par un service canadien d'évaluation des diplômes d'études sera requise et acceptée.

ET REMPLACER PAR:

Exigence	Exigence cotée	Lignes directrices de cotation
EC1	ÉTUDES Le soumissionnaire devrait indiquer les diplômes les plus élevés obtenus par chaque ressource proposée. Pour chaque ressource proposée, le soumissionnaire devrait fournir de la documentation (comme une copie du diplôme) confirmant le niveau de scolarité.	Doctorat délivré par une université ou un collège canadien reconnu* : 15 points Maîtrise délivrée par une université ou un collège canadien reconnu* : 10 points Baccalauréat délivré par une université ou un collège canadien reconnu* : 5 points Diplôme d'études collégiales délivré par un collège canadien reconnu* : 3 points Avoir achevé avec succès au moins deux (2) années d'études postsecondaires (ou quatre (4) semestres à temps plein – avec relevé de notes à l'appui) dans une université ou un collège canadien reconnu* : 2 points Diplôme d'études secondaires : 1 point * <i>Nota</i> – Si les attestations d'études ont été obtenues à l'extérieur du Canada, une équivalence scolaire accordée par un service canadien d'évaluation des diplômes d'études sera requise et acceptée.

AMENDMENT # 1

REQUEST FOR STANDING OFFER

for

Test Scoring Services For Written Communication Assessment Tools

for the

Public Service Commission

This amendment is raised to amend rated requirement 1 (RR1) in Part 3 - Evaluation Procedures and Basis of Selection, Section 3 – Rated Requirements.

1.3 Definitions

DELETE:

Item #	Rated Requirement	Scoring Guidelines
RR1	<p>EDUCATION Bidders should indicate the highest diplomas obtained by each proposed resource. The Bidder should provide documentation for each proposed resource (such as a copy of diploma) to confirm education.</p>	<p>Doctorate in a recognized Canadian university or college*: 15 points Master’s degree in a recognized Canadian university or college*: 10 points Bachelor’s degree in a recognized Canadian university or college*: 5 points College diploma* : 3 points Successfully completed a minimum of two (2) years of post-high education (or four (4) full-time semesters – as evidenced by a transcript) in a recognized Canadian university or college*: 2 points High school diploma* : 1 point</p> <p>* Note: Educational equivalency by a Canadian credentials evaluation service if the education was acquired outside Canada will be required and accepted.</p>

AND REPLACE WITH:

Item #	Rated Requirement	Scoring Guidelines
RR1	<p>EDUCATION Bidders should indicate the highest diplomas obtained by each proposed resource. The Bidder should provide documentation for each proposed resource (such as a copy of diploma) to confirm education.</p>	<p>Doctorate in a recognized Canadian university or college*: 15 points Master’s degree in a recognized Canadian university or college*: 10 points Bachelor’s degree in a recognized Canadian university or college*: 5 points College diploma in a recognized Canadian college * : 3 points Successfully completed a minimum of two (2) years of post-high education (or four (4) full-time semesters – as evidenced by a transcript) in a recognized Canadian university or college*: 2 points High school diploma : 1 point</p> <p>* Note: Educational equivalency by a Canadian credentials evaluation service if the education was acquired outside Canada will be required and accepted.</p>